

Séance ordinaire du 21 octobre 2020 à 19 h 30

Tous les membres étaient présents sous la présidence de Mr RICHERT René, Maire, sauf :

Absentes excusées : CONTAL André.

Conseillers absents ayant donné procuration : GENTNER Corinne ayant donné procuration à PHILIPPS Astride.

Secrétaire de séance : Rachel HUBSCH.

Date de la convocation : 13.10.2020

Lieu de séance : Club-house.

Le quorum est atteint pour délibérer lors de la séance.

Aucune remarque n'étant formulée concernant les derniers comptes-rendus des séances du 21.09.2020, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

Points rajoutés à l'ordre du jour : néant.

DECISIONS

DELIBERATION 2020-37

Objet : Création d'un emploi d'agent contractuel

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE avec à l'UNANIMITE :

- la création d'un emploi d'agent technique territorial à temps non-complet, en qualité de contractuel.

Les attributions consisteront à remplacer l'agent technique, titulaire du poste, durant les périodes de congés maladies et/ou autres absences, congés.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 15/35èmes.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut 350, indice majoré 327.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3.1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (12 mois pendant une période de 18 mois).

DELIBERATION 2020-38

Objet : Délégation de signature donnée aux adjoints en matière d'urbanisme

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE avec 1 ABSTENTION de :

- donner son accord pour que le Maire donne délégation de signature à ses trois adjoints (Mme PHILIPPS Astride, Mr GRIMM Joseph et Mme GENTNER Corinne) en matière d'urbanisme, en son absence ou lorsque celui-ci est personnellement concerné par une demande d'autorisation d'urbanisme. Un arrêté sera pris en ce sens.

DELIBERATION 2020-39

Objet : Indemnité de confection de budget versée au Trésorier-Percepteur – Année 2020

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE de :

- verser l'indemnité annuelle de confection de budget à Mr Ballier Stéphane, Trésorier-Percepteur, pour l'année 2020, et pour un montant brut de 45.73 €.

INFORMATIONS

- Cérémonie du 11 novembre : se passera de façon différente cette année en raison de la crise sanitaire. Il n'y aura qu'un dépôt de gerbe fait par le maire et les adjoints.
- Accord de principe avec 1 abstention, pour la pose de caméras de surveillance. Offre supplémentaire demandée.
- Chasse : prochaines dates des battues de chasse.
- Fête des aînés année 2020 : en raison de la crise sanitaire, elle n'aura pas lieu cette année. Une autre alternative sera mise en place. Mmes PHILIPPS, KOLB, BRECKLE, HRYCENKO vont définir les modalités.
- rue de la Gare : îlots endommagés en direction de la sortie du village, vers le « Schenckenberg ».
- fête de la Cigognes, année 2021 : pas certain qu'elle aura lieu.

Le Conseil municipal prend acte des informations données et charge Mr le Maire de toutes les formalités.
La séance est levée à 21 h 00.

Prochaine séance le : 02.12.2020

Il est rappelé, qu'en cas d'absence d'un conseiller municipal, les procurations sont à transmettre à la mairie, par écrit.

GLOSSAIRE

- * SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.
- * SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.
- * SIEARR : Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de la Région de Riedseltz.
- * CNAS : Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales.
- * CCPW : Communauté des Communes du Pays de Wissembourg.

SIGNATURE DU REGISTRE :

1. RICHERT René	
2. BEIL Thierry	
3. GRIMM Joseph	
4. SCHUELLER Rébecca	
5. MAIGNE Claude	
6. CONTAL André	
7. PHILIPPS Astride	
8. KOLB Sabine	
9. ACHOUR Marie-Josée	
10. GRUNER Geoffrey	
11. GENTNER Corinne	Procuration donnée à PHILIPPS A.
12. LUTZ Mathieu	
13. BRENCKLE Aline	
14. HRYCENKO Marie	
15. BALL Sébastien	